



## Mail hebdo

Année scolaire 2013-2014

## Actualité

**SitEColes** : Quand on vous disait que SitEColes avait de l'intérêt...il vous apporte aussi des bonnes nouvelles pour ceux qui auraient raté l'info dans la presse de cette semaine, cliquez sur ce lien :

<http://sitecoles.formiris.org/index.php?WebZoneID=590&ArticleID=4990>



**Décharges de direction** : Vous pouvez trouver [ici](#) les jours de décharge des différentes écoles.

## Ecoles

### Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et directeurs :

Les directeurs bénéficient, dès la rentrée scolaire 2013 et quelle que soit l'organisation de la semaine scolaire de leur école, d'un allègement ou d'une décharge sur le service de trente-six heures, définis comme suit :

- directeurs d'école ne bénéficiant pas de décharge d'enseignement : ces directeurs bénéficient d'un allègement de service de 6 heures ;
- directeurs d'école bénéficiant d'un quart de décharge d'enseignement : décharge de 9 heures de service ;
- directeurs d'école bénéficiant d'une demi-décharge d'enseignement : décharge de 18 heures de service ;
- directeurs d'école bénéficiant d'une décharge totale d'enseignement : décharge de 36 heures de service.

Texte du BO : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=70728](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70728)

## Suppléants

Chaque suppléant a reçu une information concernant l'Examen professionnel réservé et une « offre préparation à l'examen réservé 1<sup>er</sup> degré » de la part de Formiris. Vous serez éventuellement sollicité pour signer leur fiche d'inscription.

La [proposition de formation](#) pour les suppléants a été modifiée : certaines dates coïncidaient avec le concours, elles ont été modifiées.

# Formation continue

Rappel : date limite pour les inscriptions : **vendredi 13 septembre**

## ANGE/BE1d

Rappel : pensez à renseigner le flash de rentrée (avant le **lundi 9 septembre**) (cf document [ici](#))  
Il suffit d'entrer vos effectifs, d'enregistrer en bas, et de valider.

Le manuel d'utilisation ANGE est en ligne : vous pouvez le télécharger [ici](#) :

Pour les écoles ayant un éditeur (Proji – Aplon – Charlemagne), vous n'aurez que la partie enseignant à effectuer : (manuel page 1 à 32), mais il faut attendre car pour l'instant il n'y a ni classes ni élèves. Je vous informerai quand ce sera à nouveau à jour.

Pour les écoles qui utilisaient BASEC, vous pouvez déjà compléter la partie enseignants, et (enfin) accéder et gérer les élèves (fin du manuel)

Je vous invite à *faire au mieux*, renseigner ce que vous pouvez, et ensuite en cas de difficulté à m'appeler.

## Education à l'Environnement et au Développement Durable

En lien avec la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2014, l'agence de l'eau Loire-Bretagne organise la cinquième édition du concours d'affiche "Il y a de la vie dans l'eau !". Les écoles, collèges et lycées de l'Académie sont invités à envoyer leurs projets d'affiche sur la thématique de l'eau et des milieux aquatiques jusqu'au **21 décembre 2013**.

Les meilleurs projets illustrant le slogan "il y a de la vie dans l'eau !" seront publiés et diffusés à toutes les écoles et collèges du bassin Loire-Bretagne (35 départements) du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à la pointe du Finistère.

Les professeurs intéressés trouveront des informations complémentaires à l'adresse suivante :

[http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace\\_educatif/sensibiliser\\_et\\_eduquer/concours\\_daffiches](http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_educatif/sensibiliser_et_eduquer/concours_daffiches)

Des dossiers pédagogiques ont été rédigés, en lien en particulier avec l'histoire des arts.